

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 11/07/2026

VIGILANCE ORANGE « CANICULE » POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Ajout des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme
à compter de ce samedi 11 juillet 2026, 12h00

Après avoir placé les départements de l'Oise et de l'Aisne en vigilance orange « canicule » dès vendredi 10 juillet à 12H, les prévisions établies par Météo-France ont mené au placement en vigilance orange « canicule » des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme à partir de 12H ce samedi 11 juillet. Ainsi, à compter de ce moment, les cinq départements de la région Hauts-de-France seront placés en vigilance orange « canicule ».

Cet épisode de chaleur s'inscrit dans la continuité des journées de fortes chaleurs de cette semaine, et appelle à une vigilance particulière de l'ensemble des acteurs publics et de la population.

Bertrand GAUME, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, souligne la pleine mobilisation des services de l'État afin d'assurer un suivi attentif de la situation et d'anticiper les conséquences sanitaires et opérationnelles associées à cet épisode météorologique. Les partenaires concernés sont coordonnés afin d'adapter les mesures mises en œuvre aux réalités locales.

Les services de l'État agissent en lien étroit avec :

- les agences régionales de santé (ARS), toujours mobilisées pour assurer une surveillance sanitaire renforcée et veiller à la prise en charge des personnes les plus vulnérables ;
- les services de secours et de sécurité civile, particulièrement attentifs à l'évolution de la situation ;
- les services de l'Éducation nationale et le Rectorat, afin de garantir les meilleures conditions d'accueil possibles pour les élèves et les personnels ;
- les collectivités territoriales et les élus locaux, notamment les maires, qui jouent un rôle essentiel de proximité auprès des habitants, notamment des personnes isolées ;
- les établissements et structures accueillant des publics fragiles : établissements de santé, établissements médico-sociaux, structures d'accueil des personnes âgées ou en situation de handicap.

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communiquaion@nord.gouv.fr

Chacun est invité à adopter les comportements adaptés afin de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs.

Bertrand GAUME appelle chacun à porter une attention particulière aux personnes les plus vulnérables aux effets de la chaleur, notamment les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques, ainsi que les personnes isolées, sans domicile ou exerçant une activité professionnelle en extérieur.

Il est recommandé :

- de boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- d'éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes de la journée ;
- de maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres pendant la journée ;
- de privilégier les lieux frais ou climatisés lorsque cela est possible ;
- de donner régulièrement des nouvelles à ses proches et de prendre contact avec les personnes isolées ;
- de consulter rapidement un professionnel de santé ou d'appeler les secours en cas de malaise ou de signes d'alerte.

Les services de l'État poursuivent un suivi attentif de l'évolution météorologique et adapteront leur dispositif en fonction de l'évolution de la situation.

Pour suivre l'évolution de la vigilance météorologique et consulter les recommandations sanitaires :

- **Météo-France** : www.meteofrance.com
- **Numéro Canicule Info Service** : 0800 06 66 66 (appel gratuit)

Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr